



TRADUCTION

Avis à la batellerie 57 / 2017 KO Moselle

Appel à la vigilance

Restrictions

Lieu :

Du pk 0,0 au pk 242,1

Date :

De mardi 24 octobre 2017, à 6h30 jusqu'au samedi 31 mars 2018, à 23h59

Observations :

Les services de la navigation de Coblenze et de Trèves attirent l'attention sur le fait que le service hivernal ne peut pas être effectué de manière globale sur les routes, les chemins, les murs de berges, les passerelles d'accès, les escaliers des berges et des murs de quai des écluses, les aires de stationnement et les ports appartenant au Bund allemand. Le service hivernal y sera limité.

Les usagers doivent naviguer et emprunter les secteurs ci-dessus cités en observant une vigilance adéquate.

De plus, il est rappelé qu'il est interdit aux bâtiments de mettre de l'eau sur les terre-pleins conformément à l'article 6.28, chiffre 7, lettre d du RPNM.

Les bâtiments à vide en particulier, qui rentrent dans un sas d'écluse vers l'aval, doivent utiliser le boteur actif leur de telle manière à éviter de mettre de l'eau sur les terre-pleins.

Cet avis est publié en accord avec le service de la navigation de Trèves.

D'éventuelles modifications ne seront communiquées que par le service d'information électronique des voies navigables (ELWIS).

Sources :

*Service de la Navigation de Coblenze (WSA Koblenz) du 34 octobre 2017
RIS Nachricht 2484/2017-Versionsnummer 1*